

Motion action

CA académique SNES Lille 14 novembre 2008

La situation dans l'académie

Les documents fournis par l'administration permettent de faire un bilan de la rentrée.

Des effectifs très lourds : 884 divisions en lycées ont plus de 30 élèves. Cela signifie qu'une amélioration réelle des situations d'enseignement nécessiterait la création de 119 divisions en lycées, et donc environ 180 créations de postes. 32 900 élèves sont dans des conditions défavorables de travail soit un élève sur deux. La baisse démographique n'a pas été utilisée, contrairement aux promesses faites il y a une quinzaine d'années pour améliorer les conditions d'encadrement des élèves.

En collège, le SNES revendique 24 élèves par classe et 20 en éducation prioritaire. La baisse démographique aurait du permettre d'améliorer la situation et cela d'autant plus que la difficulté sociale s'accroît. Le constat que l'on peut faire, c'est au contraire celui du maintien d'effectifs lourds, et même d'une aggravation dans certains collèges. Faut il rappeler que les seuils ont été récemment relevés, et qu'ils atteignent parfois 30 élèves par classe ?

La situation du remplacement est extrêmement préoccupante, des classes sont restées sans professeurs durant des semaines, y compris lorsque les congés étaient connus à l'avance. Certains remplacements ne sont toujours pas assurés au point que des chefs d'établissement envoient des mails pour trouver des vacataires ! Ce n'est pas un souci pédagogique qui guide le rectorat dans sa gestion des remplacements mais un souci de rentabilité : les suppressions de postes ont eu aussi des répercussions sur le nombre de TZR disponibles et le rectorat refuse de les nommer sur quelques heures, préférant les garder pour des remplacements sur des services complets.

Le rapport public privé s'est dégradé une nouvelle fois, avec davantage d'élèves qui ont choisi les établissements privés, même si les effectifs ont tendance à baisser là aussi..

L'accompagnement éducatif,

Nous faisons le lien entre les suppressions de postes et les 53697 heures (l'équivalent de plus de 80 postes) utilisées pour ce dispositif, où les enseignants représentaient 70 % du volume utilisé. Avec 66 % du volume des actions, c'est l'aide au devoir qui est la principale activité. 40 % des élèves de 6^{ème} ont été concernés mais les chiffres peu élevés de l'éducation prioritaire montrent que ce dispositif n'est pas à même de répondre aux besoins de la lutte contre l'échec scolaire.

Nous réclamons une étude qualitative pointue des projets en rappelant que dans de nombreux établissements, des projets douteux avaient remplacé des dispositifs d'aide existant et menacé à terme certains enseignements obligatoires et nous invitons les S1 à faire remonter les informations.!

Carte scolaire.

On peut constater une augmentation des demandes de 12 à 15 % dans le nord, et de 6 à 8 % dans le Pas de Calais. L'effet ghetto se renforce rapidement, puisque sur 10 élèves obtenant une dérogation, 1 seul l'obtient au titre d'une bourse, et qu'en collège éducation prioritaire, les 164 demandes d'élèves boursiers viennent toutes de collèges RAR et RRS ! Plus de 50 % des dérogations accordées le sont pour « autres motifs », ce qui exclut les critères sociaux et géographiques. En outre le rectorat n'a pas fourni de documents par établissements et nous avons montré que contrairement à certaines de ses affirmations, l'effet de fuite jouait même dans des collèges rénovés de la métropole lilloise. Dans les établissements qui ont perdu beaucoup d'élèves et où les moyens ont été maintenus cette année, rien ne dit cependant comment sera calculée la dotation 2009, dans un contexte de suppressions de postes. Dans les établissements qui ont gagné des effectifs par le fait de l'assouplissement de la carte scolaire, les classes sont surchargées avec des effets négatifs sur les conditions de travail des élèves et des enseignants.

Budget

Le budget de l'éducation nationale a été voté par l'Assemblée nationale. Il est en baisse et cela se traduit à nouveau par des annonces de suppression de postes, un refus de la revalorisation générale des salaires, donc une baisse continue du pouvoir d'achat des fonctionnaires qui ont montré leur refus des expédients comme le recours massif aux heures supplémentaires. 13 500 emplois supprimés au niveau national, combien pour notre région. Alors que la courbe démographique s'infléchit on constate que les suppressions sont de plus en plus lourdes.

Par exemple dans les collèges du Pas-de-Calais, au début des années 2000, on supprimait poste pour 10 élèves en moins, vers 2005 poste pour 20, l'an dernier un poste pour 3,5 ! Combien osera-t-on supprimer cette année alors que les effectifs augmenteront légèrement ?

Nous n'avons jamais été dupes d'une justification qui s'appuyait presque uniquement sur les évolutions démographiques et en ce qui nous concerne, nous maintenons qu'il faut opposer à la logique financière et comptable celle de l'élévation des qualifications et de l'intérêt des élèves.

Dans notre secteur, **les non titulaires** ont payé un lourd tribut : ils ont été dans un premier temps les victimes des suppressions de postes puisque cela a entraîné le chômage, et pour ceux qui ont conservé un emploi, une dégradation de la situation, main d'œuvre sous payée, flexible, que le rectorat traite avec mépris leur refusant le statut de contractuel dès que possible.

Il n'y a pas de petites économies pour le rectorat puisque des collègues nous signalent la diminution importante des indemnités d'examen sans tenir compte de la réalité du travail effectué.

Le président de la république a lancé une pique contre ceux qui manifestaient le 19 octobre en reprochant leur aveuglement alors que le pays était touché par la crise. Pour nous cette dernière est d'abord le fruit de la dérèglementation de l'économie qui va de pair avec des choix économiques et budgétaires néfastes faits depuis des années. L'asphyxie des services publics, l'obsession de la baisse des dépenses publiques par les suppressions de postes, les cadeaux fiscaux aux plus riches et le refus d'impulser une hausse générale des salaires ont créé les conditions pour que la récession entraînée par la crise soit particulièrement dure. Retrouvant les vieilles recettes libérales, le pouvoir veut résoudre cette crise par une aggravation de la baisse des dépenses publiques, qui ne fera que contribuer à déprimer la demande intérieure...et à accroître la récession.

Les réformes en cours

Réforme des lycées : texte spécifique

Masters et IUFM

Le SNES s'est félicité de l'élévation des niveaux de recrutement qui répond aux besoins de qualification et qui permet de conforter notre revendication de revalorisation du métier. Mais il dénonce l'absence de pilotage dans la définition des maquettes des masters. Cela se traduit par une compétition entre universités et renforce l'incertitude sur l'avenir des centres et des personnels, enseignants, administratifs et ouvriers. Au-delà des querelles stériles, l'idée de professionnalisation recule, et les projets de Darcos sont profondément réactionnaires (compagnonnage, oppositions savoirs disciplinaires- savoirs professionnels). Les maquettes des concours en dévaluent le sens et la portée. Il est inadmissible que ne soit pas débattue la question de l'aide aux étudiants (bourses, allocations, prise en compte des années d'études...)

Bilan des actions

La grève du 7 octobre a permis une mobilisation et a facilité la prise de conscience de la gravité de la situation. Pourtant les modalités de l'action (confusion des plates formes et des appels) n'ont pas facilité la mobilisation. Le 19 a été un succès, avec une participation supérieure à celle du mois de mai.

Agir

La CAA estime qu'il faudra durcir le mouvement si le ministre ne retire pas son projet et s'il ne revient pas sur les suppressions de postes. Il faut envisager rapidement la poursuite de l'action et il est indispensable de convoquer des AG dans les établissements dès le 21.

Cette mobilisation doit être préparée par des actions de tous les établissements (motions en CA, participation silencieuse aux conseils, port de signes distinctifs, moment de silence en cours, occupation nocturne des établissements, nuit contre la réforme...).

Au niveau national, la CAA propose que le SNES :

- **publie rapidement un nouveau document à destination de tous les syndiqués.**
- **Lance rapidement une grande campagne demandant le retrait de la réforme et présentant ses projets pour un lycée démocratique.**
- **Appelle à une nouvelle grève avec manifestation nationale dans des délais rapprochés.**

Réussir les élections professionnelles.

Le S3 envoie un bulletin spécial à tous les titulaires et tous les précaires. De même un numéro spécial de l'US est prévu.

Le S3 et les S2 multiplient les participations à des heures d'information syndicale.

Une liste de délégués dans les établissements a été fournie au rectorat, les S1 ne doivent pas hésiter à prendre contact en cas de problème.

Le S4 envoie à tous les secrétaires de S1 et aux correspondants une « lettre flash » qui doit permettre de préparer au mieux le vote.

Si nous avons obtenu que le vote des non titulaires se déroulent le 2 comme pour les autres personnels ; il est scandaleux que l'administration ait imposé le seul vote par correspondance, manœuvre mesquine et coûteuse qui crée une discrimination entre les personnels, et risque de réduire la participation. Pour le SNES, la mobilisation de tous devrait permettre de contrer cette volonté de ne pas reconnaître la légitimité de ce nouveau scrutin.